Vélo.Cité 115

Septembre 2012

ISSN : 1954 - 9032 – 2 €

Éditorial

Ce fut le temps du soleil et des vacances, apportant leur cortège de cyclistes supplémentaires sur les routes de France. Partout, des familles, des randonneurs et des sportifs découvraient de nouveaux itinéraires et de nouveaux paysages. Dans les Pyrénées où j'ai randonné à pied, j'ai croisé, suivi, doublé prudemment (en voiture…) des nuées de sportifs ô combien courageux.
Je me suis alors interrogée : combien parmi ces cyclistes de vacances ou ces cyclistes sportifs profitent de leur équipement et de leur talent pour rouler proprement à vélo dans leur vie quotidienne pour travailler, faire les courses, se distraire ? Les sportifs en particulier ont tous les atouts en main : ils ne craignent ni l'effort, ni le mauvais temps, ni même la circulation pas toujours bienveillante.

J'ai en effet souvent été le témoin de dépassements hasardeux et me suis rappelé avoir entendu parler d'un projet tendant à rendre franchissable la ligne continue pour doubler les cyclistes. Il est certes difficile de rester des kilomètres derrière un cycliste, et moi-même en tant que cycliste, je n'aime guère être suivie et me sentir gênante. Il existe théoriquement une ligne dite de dissuasion, avec ses pointillés serrés qui permet de doubler les véhicules très lents. Las, cette ligne semble avoir disparu au profit de la ligne continue.
Il est certes préférable d'être doublé par un véhicule qui franchit la ligne continue que par un véhicule qui ne la franchit pas et ne peut pas alors respecter la distance réglementaire, mais on voit trop d'automobilistes qui dépassent alors que

Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89
http://velo-cite.org
courriel : bordeaux@fubicy.org
Permanence au local
tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures

- **Tournons à droite au feu rouge !**

Samedi 29 septembre

- **Parking day**

Dimanche 7 octobre

- **Bourse aux vélos**

Bloc-notes

● **29 septembre, Bordeaux**
Parking day (p. 2)

● **7 octobre**
Bourse aux vélos (p. 2)

des véhicules viennent en sens inverse. Autoriser le franchissement de la ligne continue me fait donc craindre qu'il n'y ait plus de garde-fou.
J'aurais alors envie de proposer de nouvelles règles pour le code de la route :
le dépassement n'est possible que si aucun véhicule ne vient en sens inverse sauf en cas d'aménagement cyclable et à condition de respecter la distance réglementaire ;
le dépassement n'est pas possible à cheval sur deux voies lorsqu'il y a plusieurs files de circulation dans le même sens (pour éviter la circulation à trois de front au détriment du cycliste) et on pourrait même oser demander qu'il n'y ait jamais plusieurs files en l'absence d'aménagement cyclable ;
le dépassement des cyclistes est interdit au droit d'un carrefour non prioritaire (c'est déjà interdit pour doubler les voitures et cela éviterait les queues de poisson juste avant un stop ou un cédez-le-passage) ;
le dépassement des cyclistes est interdit sur l'anneau des giratoires si l'automobiliste le quitte par la sortie qui suit le point de dépassement ; les sorties à deux voies sur les giratoires sont proscrites.

Michel Baillard, preux chevalier sans peur et sans reproche, hardi défenseur des cyclistes, aurait eu sans doute eu d'autres bonnes idées. Nous promettons de continuer le combat en essayant d'être dignes de lui.

■ **Danielle Cassagne**

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux
ISSN : 1954 - 9032
Mise en page du numéro 115
Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreau

Samedi 29 septembre

Parking day

ou comment se réapproprier l'espace public de manière créative et écolo

Parking day est un événement mondial durant lequel des citoyens transforment temporairement une place de parking en imaginant pour elle un nouvel emploi. Ces lieux bétonnés deviennent alors des lieux d'initiatives engagées, créatives. Le 29 septembre prochain, c'est Vélo-Cité qui s'y met !

L'espace public est un lieu de rencontre et d'échange propice au tissage de liens sociaux. Un lieu que l'on voudrait calme et apaisé. Un lieu végétalisé, un lieu où il ferait bon vivre !
Mais bien sûr l'espace est une ressource rare en milieu urbain, et on se doit de l'exploiter au mieux. La part de l'espace public allouée au stationnement de véhicules motorisés privés est substantielle, et se fait nécessairement au détriment d'autres fonctions urbaines. L'enquête « ménages et déplacements » 2009 de la CUB a révélé qu'en moyenne un véhicule est en stationnement plus de 90 % du temps.
Parking day propose donc une réflexion sur la place faite dans l'espace public à la verdure, aux piétons, aux cyclistes… C'est une occasion d'imaginer et de proposer une autre vision de la ville de demain en révélant temporairement les possibilités offertes par les espaces actuellement consacrés au stationnement.
Le 29 septembre prochain, Vélo-Cité, en partenariat avec *Friche & Cheap* et *Récup'R*, organise un *parking day* rue Duffour-Dubergier entre le Musée d'Aquitaine et la place Pey-Berland. Au rendez-vous, du vert, des vélos, un café improvisé et de la bonne humeur. Si vous souhaitez participer à cette manifestation, n'hésitez pas à nous contacter… et passez nous voir le jour J.

■ **Emmanuelle Bayer**

Remise en selle

Le vélo simplifie les déplacements et aide à se maintenir en forme. Et pour ceux que cela intimide, sachez qu'il n'y a ni époque ni âge pour s'y remettre ! Nous proposons des séances de « remise en selle » sur une demi-journée, pour reprendre confiance et se rappeler les bons principes à adopter à vélo (le cycle, le cycliste, le code de la route, les autres usagers de la chaussée…). Parlez-en à vos collègues et amis ! L'expérience le prouve, il suffit parfois d'un accompagnement ponctuel pour devenir un cycliste urbain, en sécurité dans la circulation.
Prochaines dates au choix : lundi 29 octobre, samedi 10 novembre, samedi 8 décembre, de 9 h 30 à 12 h 30. Le rendez-vous (avec votre vélo ou un VCub) se fait sur le quai Richelieu, devant la Maison éco-citoyenne. Ces sessions sont ouvertes à tous et sont gratuites pour les adhérents (mais l'adhésion est obligatoire pour des raisons d'assurance). Merci de vous inscrire au préalable auprès de Vélo-Cité.

Dimanche 7 octobre

Bourse aux vélos d'automne

La prochaine bourse aux vélos de Vélo-Cité se tiendra à Bordeaux sur le quai Louis XVIII, le **dimanche 7 octobre.** Venez changer de monture, venez trouver la perle qui vous accompagnera (presque) partout ! **Dépôt des vélos entre 9 h 30 et 11 h, vente entre 11 h et 16 h 30**.
Pour le bon déroulement de cette journée, nous avons besoin de nombreux bénévoles. Installation du lieu, réception des vélos, fiches, mécanique, gardiennage, vente, promotion de notre association, démontage… Il y en a pour tous les goûts et tous les talents. Choisissez votre créneau horaire selon vos disponibilités, entre 8 h et 17 h 30, et contactez Shirley à l'association : animation@velo-cite.org, ou Catherine Joanlanne au 05 56 37 64 36 ou par courriel : catherine.joanlanne@laposte.net. Un grand merci d'avance.

13-14 octobre

Balade à vélo autour du campus

Le collectif Vélo Univer'Cités (V.U.C. 33) propose une balade guidée culturelle à vélo, destinée en premier lieu aux nouveaux arrivants, mais où les vieux baroudeurs de Talence, Pessac et Gradignan sont également bienvenus. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site http://vuc33.blogspot.fr et laissez vous guider vers la fiche d'inscription.
Vous trouverez ultérieurement (fin septembre) sur ce site le plan du parcours et diverses informations. N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur Facebook (http://www.facebook.com/#!/velounivercites.vuc) ou Twitter (https://twitter.com/velounivercites).
Pour toute autre information, contactez nous via ces liens sur notre réseau social.
À très bientôt !

■ **V.U.C. 33.**

La vélo-école

La prochaine session de la vélo-école débute le mardi 11 septembre, et nous attendons avec impatience la nouvelle équipe de valeureux stagiaires, qui, deux fois par semaine (mardi et jeudi de 14 h à 16 h) et jusqu'au début du mois de novembre, vont apprivoiser doucement mais sûrement la pratique du vélo, grâce à notre animatrice Shirley et aux bénévoles de Vélo-Cité. Si vous les croisez sur les quais, prenez le temps de partager avec eux les joies du vélo, et de les féliciter !

Merci !

Notre association se nourrit de l'implication de chacun d'entre nous, autour des deux piliers que sont nos deux super salariées. Votre aide sur le terrain ou au local est indispensable pour répondre aux nombreuses sollicitations dont Vélo-Cité fait l'objet, signe de son utilité et de sa valeur. C'est avec grand plaisir donc que nous accueillons tous les bénévoles. Récemment, Elisabeth est venue très régulièrement au local pour reprendre un contact téléphonique avec les adhérents, et c'est maintenant Christelle qui a spontanément proposé son assistance à Muriel pour le secrétariat et d'informatique. Elle sera aussi bientôt aux côtés de Muriel pour tenir un stand, son premier stand pour Vélo-Cité. Un grand merci à elle, et à tous ceux qui s'impliquent.

14 au 22 septembre

Semaine de la mobilité

Voici quelques lieux où vous pourrez nous retrouver pour la 10e édition de la semaine de la mobilité.
Vendredi 14, une journée est organisée dans le hall du CHU Pellegrin par le CHU et la maison de quartier du Tauzin sur le thème « Activités physiques et santé ». Vous trouverez le programme des animations, conférences et tables rondes sur le site http://www.letauzin.com (chercher « Cités Run 2012 », puisque cette manifestation s'accompagne d'une course urbaine).
Samedi 15 septembre, journée du patrimoine : Vélo-Cité accompagne à vélo l'association Icare (http://www.itinerancesculturelles.asso.fr/Asso.ICARE.html), une voisine de la Maison de la nature et de l'environnement, à la découverte du patrimoine caché de Gradignan. La balade est ouverte à tous. Rejoignez-nous à la station de tram B Montaigne-Montesquieu à 14 h 30. D'autres points de rendez-vous sont possibles à partir de Bordeaux et de Talence, sur demande.
Mardi 18 nous serons au collège Montesquieu de la Brède, dans le cadre de l'agenda 21 de la ville et à l'invitation du Réseau mille-pattes (une association du PUMA) ; **jeudi 20**, au village de la mobilité organisé par la CUB à Mériadeck ; **vendredi 21** avec la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), pour une balade au fil des aménagements cyclables au départ de la Cité administrative ; et enfin **samedi 22** à Mérignac pour une balade familiale vers Pessac avec des haltes « sport et santé ».

Vous trouverez plus de détails sur notre site web.

Forums des associations

Vélo-Cité y sera !

Samedi 8 septembre à **Talence**, au nouveau centre social « Le dôme » près de la piscine de Thouars.
À **Mérignac**, le samedi 8 septembre de 10 h à 18 h dans le Parc de l'hôtel de ville.
À **Gradignan**, le samedi 15 septembre de 10 h à 18 h, salle du Solarium.
Le week-end du 22 et 23 septembre à **Bordeaux** Cap Asso au Hangar 14.

Si vous souhaitez représenter Vélo-Cité l'an prochain au forum des associations de votre commune, contactez-nous : le matériel et la documentation pour tenir un stand sont tout prêts, et nous ne demandons qu'à vous conseiller.

Inauguration officielle des TAD

Ça y est ! Cyclistes de la CUB, depuis le jeudi 5 juillet à 15 h 30, vous pouvez tourner à droite au feu rouge en toute sérénité (mais uniquement quand cela est indiqué par un petit panneau, bien entendu). Les TAD (tourne-à-droite) ont en effet été OFFICIELLEMENT inaugurés. La cérémonie a eu lieu au coin de la place de la République et du cours d'Albret, devant une petite troupe de journalistes locaux et de convaincus du bien-fondé du combat pour les déplacements doux. Vélo-Cité était là, bien sûr, ainsi que Vincent Feltesse, président de la CUB, arrivé sur les lieux en VCub. L'histoire ne dit pas à quelle station il l'avait emprunté. Les autres « officiels » présents étaient Clément Rossignol de la CUB et Michel Duchène, adjoint au maire de Bordeaux. Chacun y est allé de son petit discours. J'en ai surtout retenu la remarque humoristico-réaliste de Michel Duchène qui a souligné que les TAD légalisent une pratique illicite assez répandue parmi nous, cyclistes. Une angoisse rétrospective a saisi l'assistance quand il a évoqué les 90 € qu'il en coûtait jadis au pauvre cycliste qui s'y faisait prendre.

Après ces discours, Sola, de Vélo-Cité, a opportunément rappelé que notre association avait largement contribué à l'élaboration d'une méthodologie d'étude des carrefours, afin de voir lesquels étaient éligibles en toute sécurité au TAD. Tout cela s'est bien terminé, juste avant que la pluie n'arrive. On regrettera quand même l'absence d'un verre de Bordeaux et de petits fours ! Ci-dessous LE panneau officiellement inauguré. Ironie de l'histoire : *Sud Ouest* nous apprenait le lendemain que ce jeudi avait été une journée noire pour les automobilistes bordelais pris dans les embouteillages. Ah, si les TAD pouvaient les inciter à abandonner leur voiture pour le vélo !

■ **Georges Chounet**

Adieu Michel

Michel Baillard, figure de Vélo-Cité et ardent défenseur du vélo, nous a quittés cet été au terme d'une longue maladie.

Il avait rejoint le conseil d'administration de Vélo-Cité à l'automne 98, pour le quitter six ans plus tard, couronnant ses deux mandats par deux années de présidence de l'association. C'est une banalité que de le dire, mais ces années ont marqué un tournant pour Vélo-Cité et la vie des cyclistes à Bordeaux. Des principes qui nous paraissent maintenant acquis sont nés dans ces années-là : ouverture des voies pour bus aux vélos, doubles-sens cyclables, importance du stationnement, prise en compte systématique des cyclistes dans les nouveaux aménagements… Le vent tournait enfin du côté de la mairie de Bordeaux et de la CUB en même temps que se gonflaient les voiles de Vélo-Cité, et la qualité du dialogue entre Michel Baillard et certains de ses interlocuteurs de l'époque – Richard Gessner à la CUB, Daniel Deillac à Bordeaux, et l'irremplaçable Michel Duchène pour n'en citer que quelques uns – a énormément profité à la reconnaissance de notre association et, bien au delà, à la cause cycliste.

Michel Baillard avait la conviction, l'enthousiasme et la ténacité qui auraient fait de lui un rouleau compresseur si ces vertus n'avaient pas été tempérées par la même dose de pragmatisme, d'humour et de compréhension des faiblesses de son prochain. Étayant ses observations de terrain avec l'austère lecture du code de la route et de la littérature du CERTU, il était devenu extrêmement compétent sur tous les aspects techniques des aménagements cyclables. Bien des années après son passage au CA, la commission technique de Vélo-Cité continuait de reposer encore très largement sur ses épaules.

Michel était un contributeur généreux de ce bulletin ; il écrivait comme il parlait, de manière directe, énergique et souvent amusante. Pour ceux qui ne l'ont pas connu, pour ceux qui le reliront avec plaisir et émotion, le mieux est de lui laisser la plume, même si le choix est très, très difficile…

Les 10 commandements du cycliste urbain

Circuler à vélo est nettement moins dangereux que certains le disent ! À condition de respecter quelques règles. En voici quelques unes, fruits de 7 ans d'expérience et de plus de 25 000 km dans la CUB.

■ **Ta place sur la chaussée tu prendras, comme une voiture,** car le vélo est un véhicule (c'est écrit dans le code de la route) : à 50 cm environ du trottoir (pas dans le caniveau), à 1 m des voitures en stationnement (à cause des portières qui s'ouvrent) ; si la rue est étroite (moins de 4 m), au milieu, pour éviter à l'automobiliste pressé d'avoir la tentation malsaine de te doubler en te frôlant.

■ **Le bord du giratoire tu ne longeras mais comme les voitures tu rouleras ;** tends le bras droit quand tu vas sortir ; au besoin tends le bras gauche pour indiquer que tu continues à tourner.

■ **Les feux rouges tu ne grilleras** car au feu rouge correspond toujours un feu vert qui permet aux véhicules croiseurs (y compris d'autres vélos) de passer sans ralentir ; quelle (mauvaise) surprise s'ils te rencontrent !

■ **Jamais à droite tu ne te glisseras** lorsqu'un poids lourd est à l'arrêt au feu rouge, car le conducteur ne peut pas te voir à cause des angles morts ; s'il tourne à droite, c'est le drame.

■ **Les sens interdits tu ne prendras,** sauf s'il ne sont pas interdits aux cyclistes (c'est alors marqué) car en face il y a certainement une voiture ou un autre cycliste qui vont être surpris.

■ **Sur les trottoirs tu ne rouleras,** et si par hasard tu estimes ne pas pouvoir faire autrement (travaux, mauvais état de la chaussée, embouteillage inextricable) souviens-toi que tu es sur le domaine des piétons qui ont une priorité absolue et qu'il n'est pas déshonorant pour un cycliste de descendre de vélo.

■ **Dans les aires piétonnes doucement tu rouleras,** « à la vitesse du pas » dit le code ; notion souple car, entre le pas de course et la cadence de la Légion étrangère, il y a de la marge ! Mais pas à toute vitesse car les piétons ont le droit de batifoler à leur aise.

■ **Les bêtises des autres tu anticiperas,** en t'écartant de la voiture garée dans laquelle il y a un conducteur (il va démarrer ou ouvrir sa portière), en surveillant d'un œil le gamin au bord du trottoir (il va traverser), en te méfiant de la voiture qui cherche une place (elle va tourner sans prévenir).

■ **Contre les automobilistes qui font n'importe quoi tu râleras,** car cela te fera du bien.

■ **Mais ton œil tu examineras,** avant de parler de la paille qu'ils ont dans le leur. Il n'y a peut-être pas une poutre dans le tien, mais sûrement quelques brindilles !

■ **Michel Baillard, février 2003**

Peut-être le premier texte de Michel pour le bulletin, au sortir de la première journée sans voiture à Bordeaux, à l'automne 98

364 jours avec voitures, et un jour sans ?

Ce jour « sans », c'est encore trop pour beaucoup. Dimanche 4 octobre, plus de voitures dans le Triangle, certes. Mais à 16 h 30 : dix-sept voitures garées sur la bande cyclable de l'avenue David-Johnston, six sur celle de la rue d'Aviau, cinq sur celle de la rue Fondaudège, deux sur celle de la rue Croix-de-Seguey (je ne suis pas allé ailleurs). Journée sans voitures ? En fait, on amuse le bon peuple qui peut ainsi se baguenauder sur quelques chaussées l'espace d'un après-midi, mais on se moque du vélo le reste du temps comme de sa première chemise.

La négligence des autorités fait que les aménagements cyclables, réalisés à grands frais, sont le plus souvent inutilisables.

Cela va-t-il durer longtemps ? Aurons-nous un jour enfin des actes concrets et non des gadgets ?

J'ai fait un rêve…

Un des plus graves dangers qui nous menace, nous cyclistes urbains, est le dépassement par une voiture qui nous frôle. Le code de la route est pourtant clair : il faut laisser un mètre au moins en agglomération, et 1,50 mètres en dehors. Mais qui connaît le code de la route ? Les auto-écoles enseignent l'art de conduire (et encore) mais certainement pas de celui de se conduire. Dans un souci de formation permanente des automobilistes, nous sommes donc trois cyclistes (sauf omission) à avoir orné notre porte-bagages d'un édifiant panonceau de 20x15 cm, reproduit ci-dessous. C'est aussi simple qu'efficace dans la plupart des cas, comme le prouvent des mois d'expérience.

Nous sommes près de 800 dans Vélo-Cité, dont seulement 3 équipés de vélos-sandwiches. Si 800 vélos et non 3 portaient le même panonceau, le message ne passerait-il pas mieux ? Prendre une demi-feuille de papier, y écrire le texte, la glisser dans une pochette en plastique avec un morceau de carton pour rigidifier le tout, et l'attacher avec deux morceaux de ficelle ou de fil de fer : cela ne coûte à peu près rien, ni en euros ni en temps. Et ça n'est ni agressif, ni grossier. Un simple rappel du code de la route.

Alors quand verrons-nous 800 panneaux derrière 800 vélos, pour expliquer aux automobilistes que les cyclistes méritent un minimum d'attention ? Une campagne d'affichage gratuite ! Ce serait un beau mouvement que de voir 800 cyclistes solidaires mener ensemble une action constructive. À moins que nous ne préférions bougonner chacun dans notre coin en risquant notre peau et en insultant l'automobiliste qui nous a frôlé, ce qui ne change rien à rien ?

Et après tout, pourquoi Vélo-Cité ne ferait-elle pas fabriquer des panneaux en plastique un peu solides, pour les revendre à prix coûtant ?

■ MB, octobre 2002

Un lion à vélo

Je ne suis pas une ancienne de Vélo-Cité et je n'ai pas vécu la « grande époque » des années 2000, ces importantes et fortes années où Michel fut président de Vélo-Cité. Mais lorsque je rejoignis à mon tour le CA, Michel fut souvent et discrètement à mes côtés pour me faire profiter de son expérience et de ses conseils. Dès mon arrivée, plusieurs des « anciens » m'ont conseillé de me rapprocher de lui et de le contacter chaque fois que cela semblait nécessaire. « Nous, dès qu'on a un doute sur un problème technique, d'aménagement, d'administration ou de réglementation, on l'appelle, il est incollable » m'ont-ils dit. Michel Baillard était toujours « près » et « prêt » à nous aider. Même fatigué et parfois depuis son lit de clinique, il n'était pas avare de son savoir, de son expérience et de son bon sens. Il avait une excellente connaissance de la pratique du vélo dans nos villes, ainsi que de l'histoire et de l'évolution de Vélo-Cité, mais il avait aussi une vraie vision du vélo dans l'avenir, où il le plaçait très haut.

Avant de rencontrer Michel, je le connaissais par ce que m'en disait Benoît, mon mari journaliste, et par le travail d'information et de communication que Michel et lui ont réalisé durant de nombreuses années entre Vélo-Cité et le journal *Sud Ouest*. Benoît me le décrivait comme une force cycliste, « un lion à vélo », avec son humour parfois cinglant auquel pouvait succéder un sourire tendre, avec ses colères mémorables et ses « coups de gueule » bien connus… Et sous ses airs bougons, sa grande générosité et un cœur gros comme çà. Lorsque j'ai rencontré pour de bon Michel Baillard, j'ai pu constater qu'aucun de ses traits de caractère n'avait été exagéré. Comme beaucoup d'entre nous, je me souviendrai longtemps de sa silhouette puissante et rapide sur son vélo, arpentant les rues de Bordeaux et de la CUB pour y constater avec bonheur les améliorations en faveur de la sécurité des cyclistes ou y détecter les carences qui les pénalisent. Tous ses jeudis étaient dédiés à ses longues et précises tournées de cycliste aguerri, fureteur et infatigable.

Il est une photographie très belle, publiée par *Sud Ouest* pour accompagner, au printemps 2010, l'article sur les 30 ans de Vélo-Cité. On y voit Michel Baillard, Didier Fenéron et Jean-François Perrin marchant sereinement sur les quais de la rive droite : trois anciens présidents qui, chacun, ont marqué une époque différente de Vélo-Cité. Tous les trois, on le ressent sur la photo, très unis et déterminés à défendre la cause du vélo.

Le souvenir le plus fort que je garderai de Michel n'a pourtant rien à voir avec le vélo. Lors d'une visite chez lui avec Muriel Sola, il y a quelques mois, nous sommes restées un long moment avec lui et son épouse Michèle. Fatigué et amaigri, il gardait pourtant une force hors du commun dans son regard et ses propos, un espoir indéfectible dans la vie, un humour, un sourire et une grande élégance face à la maladie et à la souffrance… On voyait ses yeux briller dès qu'il parlait vélo et on sentait bien qu'il était toujours prêt à se passionner, rugir voire s'emporter pour la petite reine. Ajoutons à cela les liens puissants, l'esprit d'une famille très soudée et la grande foi qui l'unissait à Michèle ; tout leur apportait une sérénité qui nous a touchées et fortement impressionnées. Nous y pensons encore aujourd'hui.

Michel, vous nous avez transmis l'amour et la passion du vélo. Les cyclistes de Bordeaux et de la CUB vous doivent beaucoup. Michel, vous étiez un conseiller hors pair et un « veilleur » pour beaucoup d'entre nous. Michel, vous nous manquez déjà.

■ Marie Nancy-Lasserre

Après tant de semaines, terrassé par la maladie, voyageant entre cliniques, hôpitaux et ton chez toi, un sursaut, l'impatience montant, tu enfourchas difficilement ton vélo, le 15 mars 2011. Nous fîmes… 400 mètres ; tes jambes n'en pouvaient plus.

Le 1er avril nous réitérions : 700 mètres. Et puis l'espoir renaissant, tu reprenais ta chère bicyclette pour faire ton marché. Le 26 avril tu m'annonçais triomphant « J'ai fait 4 km 400 ».

Mais la méchante ne te quittait pas et tu reprenais tes allers-retours médicaux.

Puis, cette année 2012, à nouveau un mieux. Sur internet tu découvrais le vélo à assistance électrique, objet de ton dernier rêve. Début avril, avec ta chère et tendre épouse, tu l'acquis chez Vehrts bleu company. Tu l'utiliseras quatre ou cinq fois.

Puis elle te rongeait de plus en plus cette saleté ; tu n'en pouvais plus et puis et puis un certain vendredi de juillet tu nous as quittés, très entouré des tiens. Michel volontaire et tenace, pendant tant d'années, en plus de bien d'autres activités tu auras tout donné pour nous faciliter l'usage du vélo (réunions, manifestations, suggestions, et jusqu'à des maquettes). Nous n'oublierons pas la signature MB trouvée au bas de combien d'articles de notre bulletin. Merci à toi, adieu Michel.

■ GL

Congrès Velo-City à Vancouver

Voilà plusieurs années que l'équipe de Vélophonie – petite sœur de Vélo-Cité – se rend au congrès international Velo-City afin d'y représenter le territoire bordelais et de conforter son réseau. Cette année, la grand-messe du vélo avait lieu à Vancouver, au Canada

Notre association en a profité pour donner une conférence, et présenter une exposition sur « Bordeaux, destination vélo ». L'une et l'autre se tenaient à l'Alliance française de Vancouver où nous avons fait un exposé sur l'art de vivre à vélo à la française. Une autre partie des travaux présentait l'évolution de la place du vélo au sein du territoire bordelais, dans son extension géographique la plus large – Gironde et Aquitaine. Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes à la conférence, dont un membre du gouvernement de Colombie Britannique et un du Consulat de France. Après un mois à Vancouver, l'exposition sera accueillie dans cinq autres Alliances françaises canadiennes.

Les membres de Vélophonie ont aussi participé au congrès Velo-City, notamment au sein du pavillon français, où nous avons eu la visite du consul de France à Vancouver, Evelyne Decorps. Riche de rencontres et d'échanges, le congrès présentait surtout des expériences nord-américaines en matière de vélo. Ce fut pour Vélophonie l'occasion de diffuser toutes sortes d'informations pratiques et techniques : vidéos, plaquettes, brochures, cartes et plans. Le territoire bordelais, entre les produits touristiques vélo, la diffusion en boucle du film de Vélo-Cité « In vélo veritas » et l'exposé sur la politique vélo de la CUB par Clément Rossignol, était bien représenté à cette manifestation internationale. Nous y avons par ailleurs rencontré beaucoup de représentants nantais, qui souhaitent accueillir le congrès en 2015.

Et Vancouver ?

Quelques mots sur la ville de Vancouver (575 000 habitants, et 2,2 millions pour l'agglomération). La cité envisage de devenir « la ville la plus verte du monde en 2020 » notamment avec le développement de l'usage du vélo. Entourée de montagnes, dotée d'un immense parc en cœur de ville, bordée par de nombreuses plages et berges aménagées pour les piétons et les cyclistes, il fait bon vivre à Vancouver ! Mais n'oublions pas que nous sommes en Amérique du Nord où l'urbanisme est différent : profusion d'espace, grandes artères de circulation automobile, gratte-ciel… Fortement attachés à leurs imposantes voitures, les vancouvérois peuvent aussi évoluer sur un réseau d'aménagements cyclables de 450 km et transporter leur vélo dans les bus. La pratique du vélo, pour laquelle le port du casque est obligatoire, se développe pour atteindre 4 % de part modale.

Vélophonie organisera une conférence-débat au mois de novembre sur Vancouver. Dès à présent, nous vous encourageons à consulter les sites Internet suivants :

- www.tourisme-cb.com : une mine d'informations touristiques proposée (en français) par la société de développement économique de la Colombie Britannique,
- www.velo-city2012.com : le site du congrès Velo-City Global Vancouver.

Enfin, n'hésitez pas à soutenir la candidature de la ville de Nantes :
www.blog.bid-nantes-france-velo-city2015.com

■ **Didier Fenéron**

Réunion de la « mission vélo » à la SNCF

Voici quelques nouvelles des trains et des vélos, recueillies lors de la dernière réunion à Paris, animée par Alexandre Richardot et Gilles Durantet

Au menu, quelques sujets récurrents et une nouveauté : la nouvelle signalétique. Au fur et à mesure de leur rénovation, les gares vont en effet afficher de nouveaux pictogrammes, qui vont modifier notre paysage habituel. Ces changements sont dus à l'évolution de la réglementation et justifiés par un besoin de cohérence sur tout le réseau.

Des vélos dans les trains

Malgré la réglementation européenne qui impose de prendre les vélos à bord, la SNCF annonce une offre diminuée de 50 % dans les TGV à partir du mois de juin. Le mois de mai a connu de très mauvais résultats et les associations estiment que la SNCF est en train de faire le jeu du tout-automobile. Il s'agit d'ailleurs d'un problème politique qui doit se résoudre ailleurs qu'à la SNCF.

Effia

Dans la « vélosphère » SNCF, Effia est une filiale de Kéolis centrée sur toutes sortes d'activités de service. Elle s'occupe du stationnement en gare, des synergies (substitution routière), du transport modal (VLS et location de longue durée), d'études d'offres et de certains horaires. Elle est présente dans un certain nombre de villes (Orléans depuis 2007, Rennes 2009, Bordeaux 2010) et y a installé des vélos en libre service (dont nos VCub).

Un VLS a une durée de vie de deux ans en moyenne et les déplacements font entre 2 et 4 km. Il roule 10 000 km par an. À Bordeaux, un vélo effectue entre 5 et 6 déplacements par jour, ce qui est appréciable.

Languedoc-Roussillon

Le réseau TER de cette région fait fonctionner 365 trains et 53 autocars par jour dans 38 gares. Il transporte 6 millions de passagers par an, sur 4 axes principaux, dont Narbonne-Nîmes qui génère 70 % du trafic. Le conseil régional voudrait promouvoir le trajet à 1 € : cette possibilité est à l'étude.

La politique vélo balbutie, mais la volonté est là. Actuellement est mis en place un état des lieux à bord des trains et dans les gares afin d'y accueillir les touristes et les pendulaires cyclistes de plus en plus nombreux. Mme Raffy est chargée de mener au mieux cette politique.

Enfin, le nouveau site sncf.com est fonctionnel.

■ **Rozenn Bauer-Lavolley**

Nom de code : M12

L'équipement du millier de carrefours à feu de la CUB en panonceaux permettant le « tourne-à-droite » (TAD) ou le « continue-tout-droit » (CTD) des cyclistes au feu rouge est enfin bien engagé. On rappelle que les indispensables panonceaux – répondant aux jolis noms de M12a et M12b – ont vu officiellement le jour le 27 janvier 2012, plus d'un an après le décret du 12 novembre 2010 modifiant l'article R415-15 du code de la route afin de permettre le passage au rouge. En ce mois de juillet les M12 se multiplient, bravo !

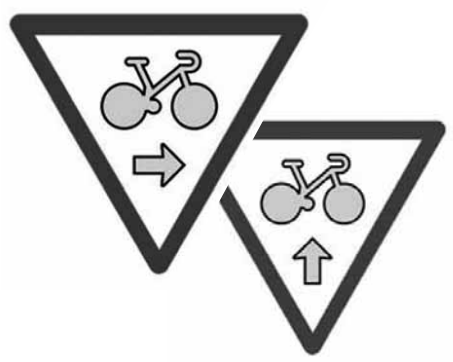

Si les premiers équipements concernent et concerneront Bordeaux, Bègles, Mérignac et Blanquefort, toutes les communes de la CUB seront rapidement visées et d'ici 2014, ce seront plus de 900 carrefours à feu de la CUB qui seront équipés. Le coût de l'opération est chiffré à 120 000 euros.
Vélo-Cité a largement contribué à l'élaboration des critères permettant de choisir les croisements à équiper. Muriel Sola, notre salariée, a passé de nombreuses heures à tester différents carrefours avec les services techniques de la CUB. Une fiche d'analyse a ainsi été mise au point. Passons sur les critères de cette fiche pour mentionner un point essentiel : il s'agit bien de faire du tourne-à-droite une règle générale et non pas une exception !

Cas classique d'un « continue-tout-droit » à un carrefour en « T ». Un cycliste s'engage en l'absence de piéton. Cerise sur le gâteau, cette rue est en double-sens cyclable.

Expliquons les choses par un exemple pratique. Un « axe des cours » de Bordeaux a été étudié et équipé depuis le cours Louis-Fargues jusqu'au cours de la Marne (Louis-Fargue/Saint-Louis/Portal/Verdun/Clémenceau/Albret/Aristide-Briand/Marne). Cet axe n'est pas en soi un itinéraire cyclable des plus sympathiques au cycliste urbain qui souhaite en général lui trouver des échappatoires plus tranquilles mais on a souvent l'occasion de le traverser ou de l'emprunter très partiellement, et il donne une bonne idée de ce que donnera la généralisation du dispositif. Voici donc un photo-reportage de situations typiques et parfois subtiles rencontrées le long de cet axe. On laisse le lecteur deviner les localisations exactes (réponses dans le prochain bulletin).

Autre cas classique d'un « continue-tout-droit » au niveau d'un passage piéton protégé par feu. Le cycliste vient de démarrer (en danseuse !) après que le piéton poussant poussette s'est engagé.

TAD de rue débouchant sur un cours ; le photographe a attendu qu'un motard survienne et a pu vérifier qu'il a bien respecté le feu rouge.

La CUB a largement communiqué sur les panonceaux M12, et c'est bien nécessaire. Imaginez que mon boulanger livrait ses baguettes dans un sachet « tourne-à-droite » début juillet ! L'inauguration officielle du dispositif, place de la République, début juillet, en présence de M. Feltesse, président de la CUB, M. Rossignol, vice-président en charge des déplacements doux et mobilités alternatives et M. Duchène, adjoint au Maire de Bordeaux chargé de la stratégie urbaine, de la circulation et du stationnement, a été largement médiatisée. Et une petite phrase de Michel Duchène me revient : « J'ai une pensée émue pour les cyclistes qui prenaient 90 euros de PV en passant au feu rouge… »

■ **Jean-François Perrin**

TAD qui mène à une piste bidirectionnelle.

Ici, un feu fléché clignotant permet le tourne-à-droite des automobiles mais il démarre plusieurs secondes après le passage au rouge. Grâce au panonceau M12, le cycliste peut passer en permanence, à l'orange et dans les premières secondes du rouge.

Ici, on trouve un feu dédié aux bus et véhicules autorisés (et à Bordeaux, les vélos font partie des véhicules autorisés). Mais grâce au panonceau M12, le cycliste peut passer au rouge (en respectant les piétons) alors que le feu dédié aux bus et véhicules autorisés n'est pas allumé.

Mais que fait le CA ?

Difficile, en plein été, d'aller farfouiller dans les agendas des uns et des autres ! D'où une rubrique peut-être un peu plus légère qu'elle ne devrait l'être.

Juin

■ **06** Stand pour la fête du vélo au Bouscat
■ **07** Conseil d'administration
■ **09** Intervention sur le code de la rue et stage de remise en selle à la fête du vélo de St Médard en Jalles
■ **13** Réunion sur les accès aux campus depuis le centre de Bordeaux (p. 9)
Stand à Blanquefort pour les employés de La Poste
■ **15** Présentation du film de Vélo-Cité, *In vélo veritas*, aux adhérents
■ **16** Remise en selle
■ **18** Finalisation de l'action en direction des écoles dans le cadre des JDD (Juniors du développement durable) de la CUB
■ **20** Assemblée générale du Puma (Pôle urbain des mobilités alternatives)
■ **22** Conseil d'administration de la Maison de la nature et de l'environnement
■ **28** Réunion de préparation de la semaine de la mobilité avec le CHU et la maison de quartier du Tauzin (p. 3)
■ **29** Balade de fin de service civique des « ambassadeurs du vélo »
■ **30** Accueil des nouveaux bordelais à la mairie de Bordeaux

Juillet

■ **02** Réunion au Conseil général pour une subvention
■ **03** Balade de la vélo-école au Parc bordelais pour les uns, sur la piste Lapébie pour les autres
Conseil d'administration
■ **05** Inauguration des nouveaux panonceaux permettant aux cyclistes de passer au feu rouge (p. 3)

Un aménagement sympa au Bouscat

Depuis que la commune du Bouscat a entrepris d'encourager la pratique du vélo, il se passe peu de temps sans voir apparaître de nouveaux aménagements. Le dernier en date, mis en place en bas de la rue Laharpe, mérite d'être signalé.

La rue Laharpe a un rôle presque stratégique pour le cycliste qui arrive de Bordeaux et veut aller au Bouscat ou au-delà.
Après avoir remonté confortablement le couloir de bus des rues Fondaudège et Croix-de-Seguey, on arrive à la barrière du Médoc, et là tout se complique. En effet, aborder le Bouscat par l'avenue de la Libération toujours très embouteillée n'a rien d'une rigolade. Il faut donc savoir qu'en suivant sur une petite vingtaine de mètres à gauche le boulevard Wilson, on tombe sur la rue Laharpe qu'il est maintenant possible de remonter à vélo. Cette rue parallèle à l'avenue de la Libération a en effet été mise, il y a quelques mois, en double-sens cyclable (DSC).
Ce DSC est maintenant suffisamment rodé pour ne plus y subir d'appels de phares. Un petit problème subsistait quand même : il n'était pas aisé de s'engager à contre-sens des voitures dans cette rue qui est assez étroite. Entre les voitures garées des deux côtés et les voitures attendant au feu, se faufiler nécessitait une bonne maîtrise du guidon.
C'est là où le nouvel équipement intervient. Un passage sur le trottoir a été aménagé et quelques places de parking supprimées. S'engager dans la rue Laharpe est devenu presque amusant. Après, par le réseau des petites rues peu fréquentées et à circulation apaisée (30 km/h), il est possible de traverser le Bouscat en évitant l'avenue de la Libération.
Un aménagement comme cela, ça n'est peut être pas grand-chose mais ça facilite bien le quotidien d'un cycliste.

■ **Georges Chounet**

Mérignac, Avenue Mendès-France

Sous le titre « P.A.T.I.E.N.C.E », Michel Baillard nous avait gratifiés, dans le bulletin précédent, d'un article dans lequel il vantait cette qualité première d'un cycliste militant

Patient (jusqu'à un certain point toutefois…) et militant, Michel l'a été jusqu'au bout. Mais on peut ajouter aujourd'hui qu'il était aussi visionnaire.
La preuve ? Michel soulignait dans son article que l'avenue Mendès-France à Mérignac n'était pas conforme à l'article R415-14 du code de la route. Il s'agit, rappelons le, du texte suivant : « *pour l'application de toutes les règles de priorité, une piste cyclable est considérée comme une voie de la chaussée principale qu'elle longe, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police* ».
Eh bien, depuis ce mois de juillet cette piste est aux normes !
Les balises « cédez le passage » ont été enlevées de la piste et replacées sur les voies perpendiculaires. Des panneaux indiquant que la piste est prioritaire lorsque l'on tourne ont été posés. Les seuils de pistes sont peints en vert avec le logo vélo. Les sorties privées sont équipées de la signalisation adéquate.
Il ne reste plus, cher Michel, que les fameux boutons-poussoirs que nous arriverons bien à faire disparaître un jour, puisqu'il serait tellement plus simple et moins coûteux d'avoir des feux communs piétons et vélos.
Ce sera pour plus tard… Patience et longueur de temps…

■ **Alain Guérineaud**

PS : Attention cependant à aborder ces nouveaux carrefours avec prudence. Il faudra quelques temps, probablement plusieurs années, avant que tous les automobilistes comprennent que la balise « cédez le passage » s'applique AUSSI à la piste cyclable, et pas seulement au passage piéton.

Du centre de Bordeaux vers les campus

L'opération Campus est un programme immobilier et d'aménagement très important qui concerne les quatre sites universitaires de Talence/Pessac/Gradignan, Carreire, Victoire et Bastide. Vélo-Cité se préoccupe du volet cyclable de ce programme, qui a donné lieu à notre première table ronde technique, animée par Hans Kremers

L'association a en effet décidé d'organiser de temps à autre des tables rondes pour aborder un problème particulier, un sujet d'actualité, un sujet récurrent… Nous avions donc demandé à Hans Kremers, consultant en mobilité active, mais aussi ancien président toujours militant de Vélo-Cité, d'animer cette première table ronde qui a eu lieu au mois de juin à la Maison éco-citoyenne de Bordeaux. Son but était de formuler des « propositions pour l'amélioration des liaisons cyclables entre l'hypercentre de Bordeaux et le campus TPG (Talence, Pessac, Gradignan) et le campus de Carreire ».

Les invités, la CUB, Talence et Bordeaux, étaient représentés par des élus et des techniciens. Le pôle universitaire était représenté par un responsable de l'équipe d'ingénierie de l'opération campus avec qui nous avons des contacts réguliers.

Hans Kremer a bien voulu nous transmettre son compte-rendu de la réunion, que voici.

« Il faut d'abord signaler la grande hétérogénéité qualitative des aménagements cyclables situés entre la limite de l'hypercentre (le secteur allant de la place Pey-Berland à la place de la Victoire) et les campus. Ces aménagements sont plutôt destinés aux déplacements courts. Par ailleurs les doubles-sens cyclables y sont extrêmement rares. Les liaisons entre le centre et les campus ne sont pas satisfaisantes, à l'exception d'un itinéraire de bonne (et en partie très bonne) qualité : cours du Maréchal-Juin (le long du quartier Mériadeck), rue du Général-Larminat (à côté du cimetière), boulevard Georges-Pompidou (entrée de l'hôpital), rue Canolle (entrée du campus Carreire), rue Antoine-Bourdelle, rue de la Béchade, rue du Tauzin, rue de Peybouquey et ensuite la piste cyclable à travers les vignes vers le campus TPG.

L'amélioration indispensable des liaisons cyclables concerne non seulement une partie des 57 000 étudiants et des 3 400 enseignants-chercheurs des campus, mais encore les habitants, les établissements scolaires et les administrations situés à proximité.

La recherche de solutions pour améliorer la qualité des liaisons se heurte au peu d'espace disponible. Une suppression massive des places de stationnement aurait pu « donner un peu d'air » aux cyclistes. Cependant je n'ai pas retenu cette option, peu réaliste à court terme, dans mes propositions, et j'ai plutôt recherché une optimisation de l'espace public. Les principales propositions sont les suivantes.

La liaison entre le quartier de la Victoire et le campus TPG peut être bien améliorée par une piste cyclable bi-directionnelle dans la rue St-Genès. Ensuite, depuis la barrière St-Genès jusqu'à l'église de Talence, il est préconisé d'offrir aux cyclistes une alternative au cours Gambetta par un double-sens cyclable passant par la rue du 14-Juillet, l'avenue Paul-Bert, la passerelle Ste-Marie, l'avenue Ste-Marie et la rue Pelletan.

Entre le centre de Bordeaux et le campus Carreire peut être aménagé un trajet plus direct que celui évoqué plus haut. Il reposerait sur un double-sens cyclable qui démarrerait place de la République et traverserait le cours d'Albret, pour emprunter non pas la très inconfortable rue Mouneyra, mais l'itinéraire suivant : rue Servandoni, rue Dandicolle, rue Mestrezat, rue Albert-Thomas et rue Léo-Saignat.

La séparation métallique qui borde le tram, appelée lisse (qui se transforme parfois pour les cyclistes en glisse…) se trouve parfois au niveau de la chaussée mais, plus fréquemment, présente un petit rebord à angle vif dans le cours de l'Argonne et le cours Gambetta. Il est recommandé que la lisse se trouve partout au niveau de la chaussée afin de faciliter le dépassement des cyclistes par les voitures, et inversement.

Les élus et les techniciens des communes et de la CUB ainsi que le représentant de l'université ont exprimé leur intérêt pour ces propositions. Ils se sont engagés à les étudier en interne afin de pouvoir débattre de leur faisabilité lors d'une prochaine table ronde. »

Cette prochaine rencontre est prévue pour cet automne, avec projets fermes et financés à la clé.

Rue Dandicolle

La (g)lisse le long du tram

■ Hans Kremers
Consultant en mobilité active, et Vélo-Cité

Nouvelles de Bordeaux

Pont de Pierre

Le cours Saint-Louis après réfection. Cyclistes dans le large couloir de bus autorisé (très près de l'extrémité sud vers Camille-Godard). Par gros trafic, le couloir est très tentant pour les cycles motorisés qui ne doivent pourtant pas l'emprunter…

La signalétique « vélo » sur le sol des pistes du pont de Pierre a été modifiée avec l'ajout de flèches directionnelles. Vélo-Cité a reçu de nombreux retours très favorables. Ce joli fléchage tout blanc diminue le nombre de cyclistes roulant dans le mauvais sens et améliore la cohabitation avec nos amis piétons tout proches.

En concertation avec les Droits du piéton et les associations de quartier Yakafaucon et Friche & Cheap, Vélo-Cité demande à rencontrer la mairie de Bordeaux pour évoquer la nécessité de mettre en zone 30 et double-sens cyclable de très nombreuses rues du quartier Saint-Jean. Nous voulons que la municipalité voie large, et rapidement. Dans un secteur proche, signalons la fin des travaux rue Ferbos, une rue efficacement apaisée avec un macadam très doux sous nos pneus de vélo et en double-sens cyclable. L'itinéraire rue Ferbos, puis rue de Bègles sur quelques mètres et enfin rue Beaufleury conduit ainsi vers la place de la Victoire de façon assez pratique sur le « versant sud » du cours de la Marne.

Nous sommes aussi en contact avec la mairie pour étudier la situation cyclable – qui n'est pas bonne du tout – dans un large secteur autour des cours Saint-Louis et Balguerie-Stuttenberg. Rendez-vous est pris pour l'automne. Mais nous avons apprécié les travaux sur le cours Saint-Louis avec le large couloir de bus maintenant continu jusqu'à la place Picard et ouvert aux cyclistes.

■ Jean-François Perrin

Bordeaux Nord

Dans le nord de Bordeaux, le quartier village de Bacalan n'en finit pas de se transformer. Les bassins à flots et leurs à côtés sont en plein renouveau. Les cyclistes pourront goûter là à quelques nouveautés dont voici le détail.

La rue Blanqui entre le boulevard Brandenburg et la rue Delbos est mise en sens unique auto et à double sens cycliste. Pour assurer ce contresens, une bande cyclable a été tracée. Cet aménagement est parallèle à l'axe principal du quartier qu'est la rue Achard, qui est à sens unique et n'est pas le royaume du vélo malgré des limitations de vitesse à 30 km/h. L'autre partie de la rue Blanqui, entre Brandenburg et Léon-Blum, non concernée par les travaux, possède une bande cyclable de chaque côté.

La cité Dutrey, petite voie de quartier située entre la rue Achard et la rue du Professeur-Villemin, est désormais classée en zone de rencontre. Des arceaux permettent ça et là de garer biclette en toute simplicité.

La rue Charles-Martin vient d'être mise en double sens cyclable entre la rue Blanqui et la rue Achard. Il est projeté de faire de même dans la portion de rue longeant les établissements scolaires où nombre de parents et d'enfants pratiquent déjà le double sens.

La rue Pourmann (photo ci-dessous) vient de passer en sens unique auto avec double sens cyclable.

■ **Ghislain Landreau**

Pour le développement des véloroutes

J'ai eu le plaisir de participer avec une bonne quarantaine d'autres cyclistes venus de tout le grand Sud-Ouest (de Brive à Pau et de Carcassonne à Bordeaux) mais aussi d'Espagne et d'Italie, à la Rando Vélo organisée par l'association Vélo de Toulouse du 6 au 14 juillet

Cette randonnée militante avait pour but de demander aux collectivités locales traversées d'apporter leur soutien à l'aménagement de véloroutes, c'est-à-dire d'itinéraires cyclables continus et sécurisés, sur des routes à faible trafic, des pistes cyclables, des voies vertes, et équipés d'une signalisation claire et adaptée. Une véloroute sert aux habitants des communes proches, aux touristes en séjour et aux randonneurs à vélo.

Le côté touristique et le plaisir de la découverte n'ont pas été oubliés dans notre randonnée. Nous avons visité châteaux, abbayes, villes et petits villages anciens mais aussi quelques distilleries (comprenez-nous, nous traversions l'Armagnac), restaurants et autres distributeurs de petits plaisirs gustatifs.

Tout ceci, cela va de soi, dans une ambiance souriante, conviviale et détendue propre au tourisme à vélo (où il faut cependant pédaler… ce qui ouvre l'appétit !). En bref, donc, une belle rando-réussite organisée de main de maître par l'ami Julien Savary.

De nombreux éléments de ce joyeux peloton étaient néophytes dans ce type de randonnée où l'on transporte sa tente, son vestiaire et tous ses accessoires. Et pourtant personne n'a rencontré de difficulté ! C'est une expérience que chacun peut faire seul, en famille ou entre amis et qui ne nécessite pas de gros investissements. Si cela vous tente et pour en savoir plus :

- sur cette randonnée : **http://toulousevelo.le-pic.org/randovelo-sud2012**
- sur les véloroutes et les voies vertes : **http://www.af3v.org**
- sur les voyages à vélo : **http://cci.asso.fr**

■ **Alain Guérineaud**

MOTS CROISÉS *Grille n° 47 par Anne Dicky*

HORIZONTALEMENT

I — Indifférence. **II** — Et plus si affinités géométriques. **III** — Préfixe excrétif. — Dans l'axe. — Trait. **IV** — Sainte de Pétersbourg. — Vieux débris. **V** — Ouvre. — Ordonna. **VI** — Regarderaient de travers. **VII** — Voyelles. — Préfixe chimique. **VIII** — Antiseptique. **IX** — À ne pas déjanter. **X** — Autre Atlantide. — Connu. — Un fils de Japhet. **XI** — Recherche. — Ni vous ni moi. **XII** — Posa. — Fléchit. **XIII** — Souvent réfractaire. **XIV** — Implicite.

VERTICALEMENT

1 — Il n'y en a que pour eux cet été. **2** — Baie. — Mal nouées. — Saint. **3** — Congédier. — Fait l'autruche. **4** — Abréviation astronomique. — Trompé. — Manies. **5** — De l'ordre de la jarretière. **6** — Poème. — Article. — Règne phonétiquement. **7** — Personnage de Brecht. — Rivière. — Consentit à contresens. **8** — Mille milliards. — Banque irlandaise (sigle). — Drôle de mufle. **9** — Impuissance verbale. **10** — Sérénité troublée. — Vaste. **11** — Pronom. — Culmine en Corse. — Conjonction. — Article. **12** — Final.

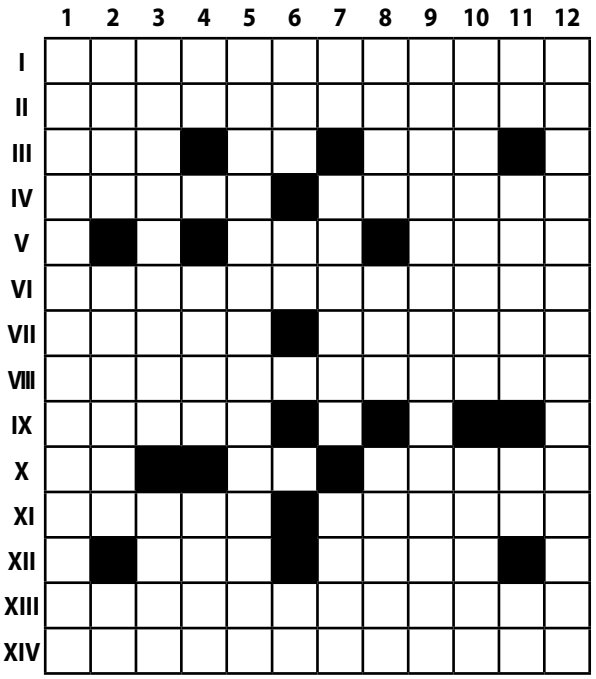

Si biclette m'était contée

Z'ont un pète au casque

Le vélo c'est tendance, il intéresse donc ceux qui pensent... au fric des cyclistes. Sous le prétexte de nous faire pédaler bien rond, toutes sortes de marchands essayent de nous attirer dans les filets de la conso. Par exemple, question existentielle irrésolue jusqu'à ce jour, quid du shopping à vélo ? Une bande de lycéens en section pro s'est penchée sur ce problème et a accouché d'un truc. Quand j'ai vu ce reportage à la télé locale, j'ai cru que c'était un sketch. Une vé-ri-ta-ble caricature. Les disciples, on peut leur pardonner, mais leurs maîtres et la journaliste m'ont fait un peu pitié.

Dans ce docu sur des djeuns qui n'en veulent, la journaliste est entourée d'un groupe d'ados. Elle donne la parole à l'un d'eux, déjà formaté pour vendre sa salade. Il commence par un *on-est-jeunes-donc-on-aime-le-vélo*. Cétipachou cette intro de marketing basique ? Donc ils font partie de notre tribu, c'est dit. D'ailleurs, regarde le nombre de scoots dans le garage à vélos du bahut. Cétipachou poursuit son exposé. Z'avons pensé grave au problème du shopping à vélo et avec nos profs, z'avons travaillé sur un projet de sac pratique pour la ville ET le vélo. Cétipachou nous raconte toute la genèse, depuis la conception jusqu'à la réalisation de ce produit magique. Grâce aux lois de la mercatique transmises par les profs, ce groupe-là a pondu ceci, un autre cela et patati et patatras ! voilà l'œuvre collective qui va tomber sous nos yeux sur le vélo installé devant la caméra. Cétipachou sort de son chapeau un sac mou avec des anses, une bandoulière et une fermeture par lacet coulissant sur le dessus... pour protéger de la pluie. J'ai pas tout compris, vu que chez moi la pluie tombe de haut en bas. Ouais, y'a p'têt un rabas en rab ! Pour adapter la chose au vélo, c'est tout simple, t'as deux velcros à serrer autour du guidon et abracadabra, on voit anses et bandoulière pendre au-dessus de la roue et le sac s'avachir en écrasant les malheureuses gaines de frein. Âmes sensibles, n'imaginez pas ce qui arrive avec un kilo de patates en sus ou alors, soyez pragmatiques, supprimez vos freins. Ce bel objet vaut quasi 40 euros et serait en vente dans une boutique spécialisée de Bordeaux, Plouc-Bike je crois.

J'ai juste une question : qui, parmi tous les humains présents autour de ce projet, est déjà monté sur une bike pour tester en pleine conscience ce sac avec une petite charge ? Parce que, j'y crois pas, ce projet a gagné un prix de je ne sais plus quoi en Aquitaine (je noie le poisson, par charité). On nage en plein « bluff technologique », comme écrivait Jacques Ellul, immense penseur à (re)lire d'urgence. Tu me diras, vilaine Biclette, personne t'oblige à acheter cette bouffonnerie. Si ton sac à dos et tes sacoches de ringue te conviennent, décourage pas l'esprit d'entreprise des djeuns qui aiment si tant bicycler. Ok, y'a pas mort d'homme. Quoique... si la bandoulière se prend dans tes rayons et que tu te retrouves à slalomer entre tes patates dans la descente des Quatre-Pavillons, ça peut craindre. Mais, affirmatif, ces ados sont sincères, on ne sent pas d'idée retorse sous-jacente.

Il n'en est point de même de la campagne pseudo-sérieuse « avoscasques.fr » lancé par un fabricant de... casques, qui s'est habilement marié à une union de familles de traumatisés crâniens (qui causent même pas du vélo) pour nous émouvoir à donf : à vélo, faut porter un casque, customisé aux couleurs de ta région, même pour aller acheter ta baguette. Cela pue le lobbying à mort et le plus dégueu, c'est qu'il est difficile d'argumenter contre l'irrationalité de l'émotion, sournoisement instillée pour perturber nos comprenettes, alors que les pourcentages de traumatismes crâniens (TC) des blessés en voiture et à vélo sont kif-kif. Et je te passe les chiffres de TC des motorisés à deux-roues (pourtant déjà casqués) et des piétons (non casqués, quel dommage !), cela te donnerait des cauchemars.

Tous comptes faits, ma brave dame, le vélo se révèle surtout dangereux pour la tête... de ceux qui n'en font point. Z'attrapent facilement un pète au casque dès qu'ils s'en mêlent !

■ MaRiE SzToR
marysia.sztor@laposte.net

(Toute reproduction, même partielle, interdite sur la toile. Hors la toile, contacter l'auteur, *por favor*)

Solution de la grille n° 46

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	L	E	G	I	S	L	A	T	I	V	E	S
II	I	T	A	L	I	E	N	■	D	I	T	A
III	B	O	L	■	E	N	T	A	S	S	A	I
IV	E	N	V	O	Y	A	I	T	■	I	L	S
V	R	■	A	T	E	■	D	I	C	T	A	I
VI	A	M	N	E	S	I	E	■	E	E	■	E
L	L	E	O	R	■	A	P	P	O	R	T	E
VIII	I	M	P	O	T	S	L	O	C	A	U	X
IX	S	E	L	■	R	E	A	L	I	S	E	E
X	A	■	A	N	E	■	C	E	S	■	■	C
XI	T	I	S	S	U	R	E	S	■	S	O	U
XII	I	N	T	E	R	I	M	■	L	E	N	T
XIII	O	D	I	■	S	C	E	N	A	R	I	I
XIV	N	O	E	L	■	I	N	V	I	T	R	O
XV	S	U	S	T	E	N	T	A	T	I	O	N

Sommaire du n° 115

1	Éditorial
2, 3	Rendez-vous. Actualité
4, 5	Michel Baillard
6	C'est passé
7, 8, 9, 10	Aménagements
11	Courrier. Mots croisés

Le numéro 115 a été tiré à 850 exemplaires (+ 700 diffusés par mail).

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir… Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien !

Expéditeur : **Association Vélo-Cité**
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89

ISSN : 1954 - 9032

ÉTIQUETTE

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone ou d'un mail

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : les circonscriptions de voirie ont disparu, et il faut désormais contacter la Direction territoriale de la CUB concernée. Voici les numéros et les adresses mail (à utiliser de préférence) de ces DT.
Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne à laquelle vous vous adressez n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci. Si vous utilisez le mail, pensez à mettre Vélo-Cité en copie (bordeaux@fubicy.org), ça ne peut pas faire de mal.

État des chaussées et pistes

DT Ouest (Mérignac, Le Bouscat, Bruges, Eysines, Blanquefort, Parempuyre, St-Médard, St-Aubin) : Immeuble Andromède, 6 allées des Comètes, 33185 Le Haillan
05 35 31 97 07 / directeur M. Royer (proyer@cu-bordeaux.fr)

DT Sud (Talence, Pessac, Bègles, Gradignan, Villenave d'Ornon) : 15 avenue Léonard de Vinci, 33600 Pessac
05 35 31 96 80 / directeur M. Doerfler (jldoerfler@cu-bordeaux.fr)

DT Bordeaux : Tour 2000, étages 8 et 9, Quartier Meriadeck, 33000 Bordeaux
05 56 99 98 52 / directeur M. Durquety (fdurquety@cu-bordeaux.fr)

DT Rive droite : Lormont Parc Actif, rue Louis Beydts, 33310 Lormont
05 40 54 43 28 / directeur M. Darmusey (gdarmusey@cu-bordeaux.fr)

Et ce qui va avec (boutons-poussoirs et boucles de détection) :

0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bordeaux : **0800 39 33 33** (appel gratuit)
Ailleurs : **la mairie**

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.
L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :
- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à **bordeaux@fubicy.org**

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle

Individuelle	12 €
Étudiants, chômeurs…	5 €
Famille, association	18 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)
20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de* Association Vélo-Cité*)

Nom
Prénom
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :
électronique (PDF) ❑ papier ❑
Êtes-vous déjà adhérent ?
Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?
Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif
Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?